



**Ensemble scolaire  
Immaculée Conception**

Bd Édouard Herriot  
BP 9068  
64051 PAU cedex 9

☎ : 05 59 72 07 72  
Fax : 05 59 32 80 57

**Direction**

École

Collège

Lycée Général  
et Technologique

Lycée Des Métiers

Centre de Formation  
en Alternance  
Centre de Formation en Continue

Site internet :  
[www.immac-pau.com](http://www.immac-pau.com)

Mail :  
contact@immac-pau.com

Etablissement habilité à  
percevoir la taxe d'apprentissage  
(Apprentissage - cat. A et B)

Chers Parents,

Je vous invite à prendre connaissance des informations contenues dans cette circulaire de rentrée que je vous conseille de conserver jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Je vous remercie, au nom de l'équipe de l'ensemble scolaire Immaculée Conception, de la confiance que vous nous faites, et souhaite une excellente rentrée scolaire à vos enfants.

**Précisions générales :**

a) Adresse postale de l'Établissement :

**ENSEMBLE SCOLAIRE IMMACULÉE CONCEPTION**  
Ecole, Collège et Lycée, Lycée Des Métiers et Centre de Formation d'Apprentissage et Continue

**Bd Édouard Herriot  
BP 9068  
64051 PAU Cedex 9**

Téléphone : 05 59 72 07 72  
*Sauf pour l'école primaire : 05 59 72 07 73*

Le standard de l'ensemble scolaire est ouvert de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

b) Horaires de classe :

- Collège, Lycée Général et Technologique :

08h15 - 12h10 ; 13h35 - 16h35 ou 17h30 (18h30 le mardi pour les options sportives facultatives du Lycée)

le mercredi : 08h15 - 12h10 et parfois, pour quelques classes et options, l'après-midi en LGT.

- Lycée Des Métiers et CFA et CFC Beau-Frêne :

08h15-12h10 ; 13h35-17h30,  
le mercredi : 08 h15-12h05; 13h30 à 17h30.

## **1) Vos Interlocuteurs**

Vos interlocuteurs les plus fréquents sont les professeurs et, bien sûr, les professeurs principaux.

Pour toutes les questions relatives **au suivi des études**, vous pouvez vous adresser aux **adjoints de direction** :

- **Monsieur Grégory Ablain** pour les classes de collège,
- **Monsieur David Scott** pour les classes du Lycée Général et Technologique,
- **Madame Françoise Dajas** pour les classes du Lycée des Métiers,
- **Monsieur Patrick De Sousa** pour le CFA CFC Beau-Frêne.

Pour tout ce qui concerne **la discipline générale et l'accompagnement éducatif**, vous devez vous adresser aux **Conseillers Principaux d'Éducation** :

- Collège : **Monsieur Benoît Webre pour les classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>**  
**Monsieur Olivier Goubeaud pour les classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>**
- Lycée d'enseignement général et Lycée Technologique : **Monsieur Robert Pruvot**
- Lycées des Métiers : **Monsieur Christophe Braban,**  
**Madame Alexandra Garrocq,**  
**Monsieur Henri Dhenin,**
- CFA et CFC Beau-Frêne : **Monsieur Henri Dhenin.**

Pour tout ce qui concerne **l'internat**, vous devez vous adresser aux **maîtres d'internat** :

- **Madame Magalie Hottion** : Maîtresse d'internat des filles
- **Monsieur Nicolas Bernard** : Maître d'internat des garçons

L'appel électronique est généralisé dans l'Établissement avec envoi automatique de SMS aux parents qui rappelleront la vie scolaire afin de justifier l'absence de leur enfant.

Pour tout ce qui concerne les retards et les absences vous pouvez joindre la vie scolaire de l'unité pédagogique de votre enfant via le site internet [www.immac-pau.com](http://www.immac-pau.com) (onglet iServices).

## **2) Dates et horaires de rentrée**

### **Lundi 2 septembre** :

08h45 à 9h15 : Accueil des nouveaux élèves de 1<sup>ère</sup> année ULIS pro et de leurs parents avant rentrée effective dans leur classe de référence au LDM (site de Billère)

09h00 à 16h00 : Classes de 6<sup>ème</sup> à l'Immaculée Conception sous le préau du collège  
*Après cette journée, les cours des classes de 6<sup>ème</sup> débiteront le mercredi 4 septembre*

09h00 à 12h10 : Classes de 3<sup>ème</sup> prépa métiers au LDM (site de Billère)

09h30 à 12 h10 : Classes de 1<sup>ère</sup> année de CAP et apprentis en mixité au LDM (site de Billère)  
Classes de 2<sup>ème</sup> année de CAP

09h30 à 12h10 : Classes de Terminale Générale et Technologique à l'Immaculée Conception

10h00 à 12h10 : Classes de 2<sup>nde</sup> Bac Pro au LDM (site de Billère)

10h30 à 12h10 : Classe de BTS 1<sup>ère</sup> année au LDM (site de Billère)

14h00 à 17h00 : Classes de 2<sup>nde</sup> Générale à l'Immaculée Conception

14h30 à 16h35 : Classes de 1<sup>ère</sup> Bac pro et apprentis en mixité au LDM (site de Billère)  
Classes de CAP Petite Enfance au LDM (site de Billère)

15h00 à 16h35 : Classes de Terminale Bac pro et apprentis en mixité au LDM (site de Billère)

### **Mardi 3 septembre :**

08h45 à 12h10 : Classes de 4<sup>ème</sup> à l'Immaculée Conception

09h00 à 12h10 : Classes de 3<sup>ème</sup> à l'Immaculée Conception

09h15 à 12h10 : Classes de 1<sup>ère</sup> Générale et Technologique à l'Immaculée Conception

09h30 à 12h10 : Classes de 5<sup>ème</sup> à l'Immaculée Conception

10h00 à 12h10 : Classes de BTS 2<sup>ème</sup> année au Lycée des Métiers (site de Billère)

### **Les cours débuteront :**

- **le mardi 3 septembre pour les classes du Lycée des Métiers**

- **le mercredi 4 septembre pour le Collège et le Lycée Général et Technologique**

**Pour le collège les listes des fournitures sont disponibles sur notre site internet,  
Pour le LGT et le Lycée des Métiers elles seront données par les professeurs lors de la rentrée.**

**Pour les élèves de l'enseignement général, vous trouverez sur le site des recommandations de lectures afin de préparer au mieux la rentrée.**

**Tous les élèves entrant en CAP, 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> BP ont l'obligation de porter une tenue spécifique à la section et marquée du blason de l'établissement (précisions données lors de l'inscription).**

### **Classes des Apprentis**

- Le vendredi 23 août à 09h00 : classes de BTS NDRC2
- Le lundi 26 août à 9h00 : classes de Bac pro ICCER2, MEE2 et PLP2, classes de BTS AT12, MHR2, MSB2 et Électrotechnique 2
- Le lundi 9 septembre à 9h00 : classes de BTS NDRC1 et MCO1, classe de MCAD
- Le lundi 23 septembre à 9h00 : classes de Bac pro ICCER1 et MEE1, classes de BTS AT11, MHR1, MSB1 et Électrotechnique 1
- Le lundi 4 octobre à 9h00 : classes de LP AQSE

### **Internat**

- **à l'Immaculée Conception pour les filles (site de Pau),**
- **au Lycée des Métiers pour les garçons (site de Billère),**
- **Lundi 2 septembre à partir de 7h45 (pour ceux qui rentrent le matin) et 13h00 (pour ceux qui rentrent l'après-midi) et mardi 3 septembre à partir de 07h45 (pour ceux qui rentrent le matin).**

### **Demi-pension**

Les élèves déjeuneront, selon leur emploi du temps, sur le site où ils auront cours sachant que le statut de demi-pensionnaire ne permet pas une sortie de l'établissement.

**La restauration sera assurée dès la rentrée.**

### **3) Vie spirituelle**

Le père Damien, notre aumônier général, sera accompagné de l'abbé Roy, aumônier coordinateur, de l'abbé Courtois et particulièrement pour le Lycée des Métiers des pères Martin et Théophane. Ils seront soutenus par mère Marie Clémence, Sandrine Diliberto et le conseil pastoral.

« Les principes évangéliques font de l'école catholique une école de l'amour de la vérité. La recherche de la vérité doit être menée en honorant la liberté qui fonde la dignité humaine. Elle requiert une formation à l'esprit critique, en vue d'un discernement éclairé. Elle est ordonnée à l'homme, « considéré dans son unité et sa totalité, [...] corps et âme, cœur et conscience, pensée et volonté » » (Statuts de l'Enseignement Catholique, n°24).

Quelques temps forts de l'année (pour les volontaires !)

- Messe de rentrée mercredi 6 septembre à 12h15
- Pèlerinage Hospitalité Basco-Béarnaise (Lycée général)
- Pèlerinage du Rosaire (Lycée des Métiers)
- Solennité de l'Immaculée Conception le lundi 9 décembre
- Bénédiction des crèches et messe de l'Avent le 19 décembre à 18h00
- Pain / pomme et chemin de croix les vendredis de carême à 12h15
- Feux de la Saint Jean
- Messe dans la chapelle de l'école tous les mardis à 12h15 et jeudis à 7h15.

### **4) Réunions de rentrée Parents-Professeurs**

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Classes de 6<sup>ème</sup> : jeudi 5 septembre</li><li>• Classes de 5<sup>ème</sup> : lundi 9 septembre</li><li>• Classes de 4<sup>ème</sup> : mardi 10 septembre</li><li>• Classes de 3<sup>ème</sup> : jeudi 19 septembre</li></ul>                   | } <b>à 18h00 à l'auditorium</b>                |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Classes de 2<sup>nde</sup> générale et technologique : vendredi 6 septembre</li><li>• Classes de 1<sup>ère</sup> générale et technologique : mardi 17 septembre</li><li>• Classes de Terminale générale et technologique : lundi 16 septembre</li></ul> | } <b>à 18h00 à l'auditorium</b>                |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Classes de 3<sup>ème</sup> prépa métiers : lundi 9 septembre</li><li>• Classes de 1<sup>ère</sup> année CAP : mardi 10 septembre</li><li>• Classes de 2<sup>nde</sup> Bac pro : jeudi 12 septembre</li></ul>  | } <b>à 18h00 au LDM<br/>site de Beau-Frêne</b> |

### **5) Règlement Intérieur et droit à l'image**

Chaque famille recevra, dès la rentrée, un accusé de réception relatif à l'acceptation du règlement intérieur (en ligne sur notre site internet) et pourra retourner le document de refus du droit à l'image, si besoin.

Rappel concernant les téléphones portables : Ils doivent être impérativement éteints, laissés au fond du sac ou dans le casier :

- de 08h10 à 12h10 et de 13h30 à 17h30 pour les lycéens,
- de 08h10 à 17h30 pour les collégiens.

### **6) Tenue scolaire : être plutôt que paraître**

**Collège :**

L'uniforme est obligatoire dès la rentrée pour toutes les classes du collège. Pour les nouveaux élèves, il sera disponible au magasin pédagogique du bac pro commerce de notre Lycée des Métiers, du 26 au 28 août de 9h00 à 17h00 sur rendez-vous, en cliquant sur le lien suivant :

<https://calendar.app.google/z9hHzn8ChxH2S2N3A>

### **Lycées Des Métiers :**

Les élèves du lycée des Métiers peuvent d'ores et déjà se rendre chez Bleu Blanc Blouses pour les tenues professionnelles.

Les élèves de CAP EPC, 2<sup>nde</sup> Bac pro MRC, 2<sup>nde</sup> GATL, 2<sup>nde</sup> MHR récupéreront leur costume établissement **à partir du 5 juillet** chez Bleu Blanc Blouses.

### **7) Prévention des risques**

Pour la sécurité des Jeunes et des adultes de l'Ensemble Scolaire et dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sureté face aux risques majeurs (PPMS), des caméras et des contrôles d'accès (digicode et interphone) sont installés aux entrées de chaque site :

- Ecole Saint François d'Assise, rue Cazalis à Pau
- Collège et Lycée, boulevard Edouard Herriot à Pau
- Lycée Des Métiers, avenue du Château d'Este à Billère

J'ai pris ces mesures et étendu ce système de vidéo surveillance dans différents points stratégiques de l'établissement pour prévenir les risques d'intrusion (Conformément au code de la sécurité intérieure et à l'arrêté préfectoral du 7 avril 2016 n°2016098-046).

### **8) Site Internet**

La lecture de l'hebdomadaire envoyé en début de semaine et la consultation régulière du site internet vous permettront de suivre l'actualité et la vie de l'établissement ainsi que la scolarité de votre enfant (rubrique iServices : accès aux notes, absences, réunions parents-professeurs, paiement en ligne de certains frais de scolarité, et possibilité de contacter directement chaque membre de l'équipe éducative).

Vous y trouverez, notamment, des ouvrages à lire pendant l'été.

Les parents des nouveaux élèves recevront en début d'année scolaire, un identifiant et un mot de passe pour se connecter à iServices.

Pour les élèves déjà scolarisés à l'immaculée Conception les codes seront conservés.

### **9) Travaux**

Le calendrier de réalisation du projet de construction du nouveau collège est respecté.

La rentrée des collégiens se fera dans les nouveaux bâtiments. Les travaux d'aménagement des abords seront achevés en décembre 2024

### **10) Livres et manuels scolaires**

#### **Au Collège :**

Les manuels scolaires sont prêtés. Nous vous demandons de veiller à leur état, en les couvrant rapidement, sans hésiter à renforcer les angles et le dos des livres si nécessaire, et d'inscrire au stylo bille sur une étiquette collée sur la couverture plastique le nom, prénom et la classe de l'élève.

#### **Au Lycée Général et Technologique :**

Manuels numériques et / ou manuels papiers seront proposés, dès la classe de 2<sup>nde</sup>.

#### **Au Lycée des Métiers :**

Les élèves doivent récupérer les listes de livres et le modèle de calculatrice obligatoire par l'intermédiaire du site internet onglet Lycée des Métiers.

##### **✓ En 3<sup>ème</sup> prépa métiers :**

Les manuels scolaires sont prêtés sous **caution (50 euros non débités à l'ordre de l' AES de Pau) inscrire au dos du chèque : nom, prénom et classe de l'enfant). En cas de détérioration ou de perte, le chèque sera encaissé en fin d'année. Les livres seront remis aux élèves ultérieurement.**

### **11) Orientation et forum des métiers**

Notre conseillère d'orientation, **Madame Marie-France Doignies** accompagne et gère l'orientation des élèves de 3<sup>ème</sup> et du lycée général (Parcoursup), en lien avec les adjoints de direction et les professeurs.

Un forum des métiers est organisé tous les ans. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous rapprocher de la commission de pilotage en envoyant dès la rentrée un mail à **Monsieur David Scott** : dir-lycee@immac-pau.com

### **12) Dates des congés / Pont**

**Aucune modification pour convenance personnelle ne sera admise.**

**Seules les journées pédagogiques, annoncées à l'avance, viendront apporter de légères modifications.**

<b>VACANCES DE TOUSSAINT</b>	Vendredi 18 octobre 2024 au soir au lundi 4 novembre 2024 au matin
<b>VACANCES DE NOËL</b>	Vendredi 20 décembre 2024 au soir au lundi 6 janvier 2025 au matin
<b>VACANCES D'HIVER</b>	Vendredi 21 février 2025 au soir au lundi 10 mars 2025 au matin
<b>VACANCES DE PÂQUES</b>	Vendredi 18 avril 2025 au soir au lundi 5 mai 2025 au matin
<b>PONT DU 8 MAI</b>	Mercredi 7 mai 2025 au soir au lundi 12 mai au matin
<b>PONT DE L'ASCENSION</b>	Mercredi 28 mai 2025 au soir au lundi 2 juin 2025 au matin
<b>LUNDI DE PENTECÔTE</b>	Lundi 9 juin 2025

### **13) Informations diverses**

#### **Certificats de scolarité**

Vous pourrez les télécharger sur notre site internet {onglet iServices) **3 semaines après la rentrée.**

#### **Assurance scolaire**

Nous vous rappelons que chaque élève est couvert par une assurance scolaire prise en charge par l'Établissement ([www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr)).

Vous pouvez bénéficier de garanties supplémentaires en souscrivant individuellement à une assurance scolaire et extrascolaire auprès de différentes compagnies.

#### **Bourses**

Campagnes de bourses 2024-2025 collège et lycées : du 2 septembre au 16 octobre, **dossier papier à retirer dès la rentrée à la comptabilité ou à l'accueil du lycée des métiers.**

#### **Infirmierie**

**Madame Laure Laurentie, infirmière scolaire**, participe à l'accompagnement de chaque élève en fonction de ses besoins spécifiques liés à sa santé physique ou psychique ainsi qu'aux projets d'éducation à la santé et de la prévention des conduites à risques. Madame Laurentie est en charge des PAI et des PAP.

#### **Association sportive**

Les inscriptions auront lieu le mercredi 11 septembre, de 12 h 15 à 13 h 30 à la rotonde.

Le dossier d'inscription sera téléchargeable sur la page d'accueil de notre site dans les informations de rentrée.

### Taxe d'Apprentissage

La collecte de Taxe d'Apprentissage est un enjeu pour notre établissement car il s'agit d'une source importante de financement de nos projets et de fonctionnement de nos formations.

Notre établissement étant habilité à la collecter nous nous permettrons de vous solliciter au printemps 2025 afin de nous aider, de par votre situation professionnelle et vos relations, à orienter favorablement ces versements. N'hésitez pas à joindre **Monsieur Frantz Barrallié** en charge du dossier : [frantz.barrallie@bformation.fr](mailto:frantz.barrallie@bformation.fr)

Soyez assurés que l'équipe éducative et pastorale cherchera à valoriser tous les talents de vos Enfants en leur donnant, avec vous, des repères, en cherchant toujours « à les élever jusqu'à leurs propres yeux ».  
Je me confie à votre prière, et porterai dans la mienne vos enfants, avec leurs espérances.

Je vous prie d'agréer, Chers Parents, l'expression de mes salutations dévouées.

Pau, le 3 juillet 2024

Le Chef d'Etablissement

Christian Espeso

